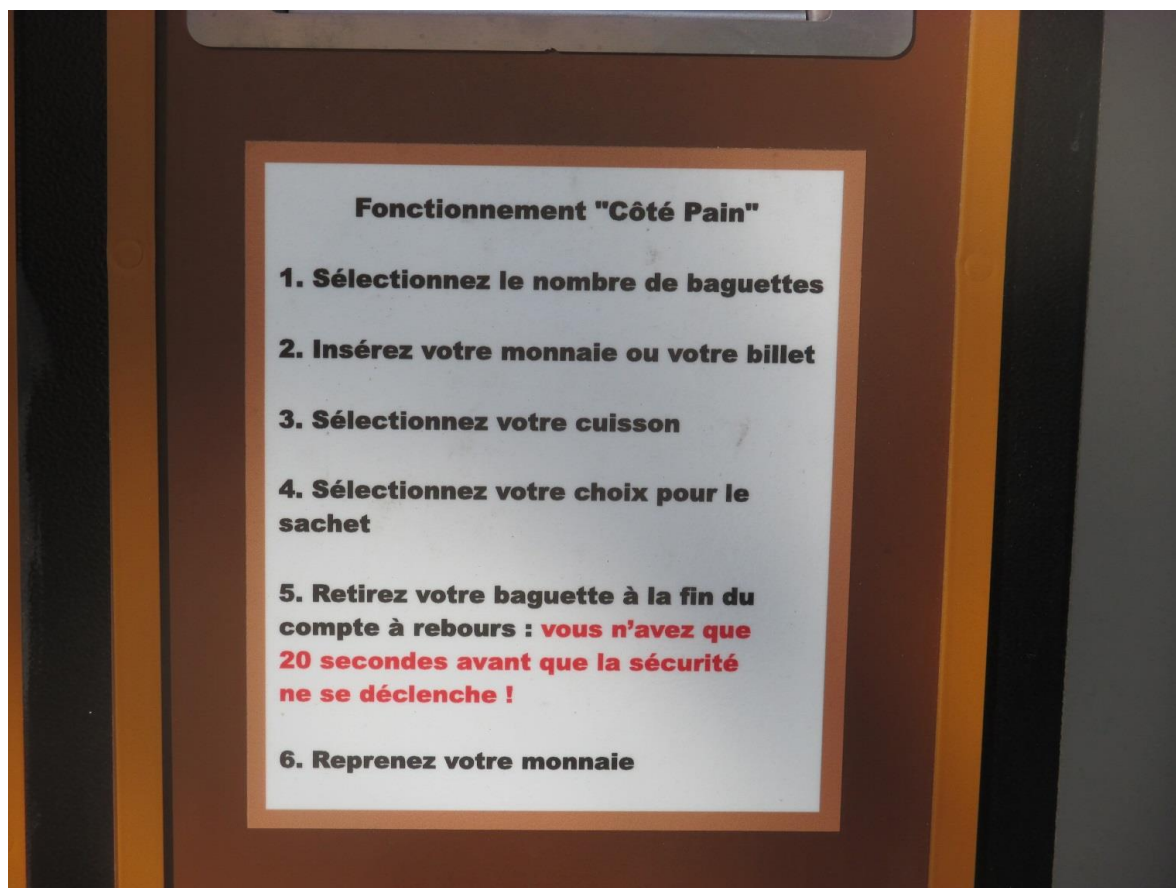






Merci de ne pas
jeter vos mégots
sur le trottoir.
Respectons
l'environnement.



PARIS Ouverture nocturne

Pendant l'été, 50 % de la surface des espaces verts parisiens reste ouverte en continu. Se promener, faire du sport, pique-niquer : il est possible de profiter de la fraîcheur des espaces verts à toute heure du jour et de la nuit.

**Le square Villemin est ouvert sans interruption
entre le vendredi 28 juin et le dimanche 1er septembre
le vendredi et le samedi, 24 heures sur 24.**

Respectez le site et le voisinage !

- jetez vos déchets dans les bacs
- limitez le bruit
- utilisez les toilettes mises à votre disposition
- évitez les zones déconseillées après 22 heures car peu éclairées



POUR VOTRE SECURITE
ETEIGNEZ
VOTRE



moteur



cigarette



téléphone
portable



flamme

Le ■ ■ ■ ■ ■
PHARE

**Le stationnement a lieu
aux risques et périls des usagers.**

**Les droits perçus sont
des droits de stationnement
et non de gardiennage**





**Avant de reprendre votre véhicule,
effectuez votre paiement aux
caisses automatiques au niveau -1.**

**Les personnes munies d'un titre de
stationnement sont autorisées à entrer.**

Le ■ ■ ■ ■ ■
PHARE

Gardez votre ticket sur vous.

**Avant de prendre
votre véhicule,
payer à la caisse
automatique située
coté chef du parc**





FOOTBALLEUSES

A travers le monde, dans les herbes hautes des terrains de campagne, sur la terre battue des townships ou sur le gazon synthétiques des grandes villes, elles défient - parfois malgré elles - les normes de genre. Elles affrontent les préjugés, elles s'affirment, elles occupent l'espace. Elles sont footballeuses.

Les Dégommeuses* ont lancé un appel à création d'affiches afin de les réunir et les mettre en valeur à l'occasion de la Coupe du Monde de football qui se déroulera en France du 7 juin au 7 juillet.

*Les dégommeuses est une équipe de foot majoritairement composée de lesbiennes et de personnes trans qui a pour objectif de lutter contre les discriminations dans le sport et par le sport.

Découvrez les autres affiches sur :

lesdegommeuses.org/posters

AUX ÉLÈVES DES ÉCOLES

IL EST DÉFENDU

- 1° DE CRACHER À TERRE ;
- 2° DE MOUILLER SES DOIGTS DANS SA BOUCHE pour tourner les pages des livres et des cahiers ;
- 3° D'INTRODUIRE DANS SON OREILLE le bout d'un porte-plume ou d'un crayon ;
- 4° D'ESSUYER LES ARDOISES EN CRACHANT DESSUS ou en y portant directement la langue ;
- 5° DE TENIR DANS SA BOUCHE les porte-plumes, les crayons, les pièces de monnaie, etc.

Voulez-vous savoir maintenant pourquoi ces défenses vous sont faites ? Demandez-le à vos maîtres qui vous donneront les explications nécessaires.

Souvenez-vous enfin que vous ne devez pas seulement obéir vous-mêmes à ces prescriptions, mais que vous avez encore le devoir de les faire connaître à tout le monde.